

Communiqué du Maire de Villeneuve d'Ascq

Le 7 mai 2020,

Communiqué sur la ré-ouverture des Écoles

Dès l'annonce du Président de la République sur l'objectif d'une réouverture des Écoles le 11 mai, dans le cadre du déconfinement progressif du pays, j'ai exposé que s'il ne m'appartenait pas de discuter ce choix, je ne transigerai en rien sur l'impératif sanitaire.

Très clairement, la santé de nos enfants, des personnels et de leur famille est une priorité absolue et la décision de ré-ouverture de nos Écoles ne doit se faire que si les conditions sanitaires apparaissent raisonnables et acceptables pour l'ensemble de la communauté éducative.

C'est pourquoi j'ai invité l'ensemble des acteurs du monde scolaire à nous faire remonter leurs questionnements, remarques ou propositions dans la perspective de cette réouverture des Écoles dès le 11 mai.

De très nombreux retours, nous sont parvenus de la part de parents, de professeurs, de personnels encadrants ou de citoyen(ne)s désireux d'exprimer leur point de vue sur la question.

Je remercie l'ensemble des personnes qui se sont ainsi exprimées et qui ont de fait participé à notre réflexion.

Il ressort de cette démarche que de façon écrasante, l'impératif de sécurité sanitaire doit présider à toute décision. Il va sans dire que je partage cette approche.

Après concertation avec les services de l'État et plus particulièrement ceux de l'Éducation Nationale, sur les modalités d'ouverture, il apparaît que de nombreuses interrogations demeurent sur la possibilité d'accueillir nos enfants dans de bonnes conditions.

Ainsi, les protocoles sanitaires qui doivent accompagner la reprise des cours présentent des difficultés lourdes de mise en œuvre.

Nombreux sont les directeurs et directrices d'Écoles qui ont dû, sans consignes claires du Gouvernement, ou au mieux tardives, « improviser » des modalités d'accueil en ne sachant pas si les moyens humains et matériels permettraient leur application.

La Municipalité, au moment où j'écris ces lignes, reçoit encore certains de ces protocoles. Or il nous appartient, pour chaque école, de les analyser, de les faire évoluer, puis de les valider, sous ma responsabilité de Maire, afin de permettre leur mise en pratique.

De plus, de nombreuses incertitudes demeurent également sur le personnel disponible pour assurer une réouverture des Écoles.

Les services du Rectorat nous informent qu'au moins 20 % des enseignants seraient absents au moment de la reprise.

Au niveau municipal, nos services sont mobilisés depuis le début de la crise sur de nombreux fronts, en particulier l'aide aux plus fragiles et aux personnes isolées, en faisant face à des situations souvent difficiles et parfois éprouvantes.

Dans le contexte du moment, et malgré leur mobilisation, les effectifs de personnels dont nous disposons ne permettent pas de garantir une préparation et une ouverture des Écoles dans le respect des règles sanitaires les plus strictes.

Enfin au niveau logistique, l'État n'est toujours pas, hélas, en capacité de tenir ses engagements sur la disponibilité et la livraison aux collectivités de certains matériels indispensables pour garantir une bonne organisation, dans le respect des règles sanitaires fondamentales.

Je le redis en toute transparence, si en qualité de Maire, je n'ai pas la certitude que toutes les conditions sont réunies pour accueillir correctement nos enfants, je ne prendrais aucun risque, même si l'attente d'une réouverture rapide est une réalité pour certains parents et personnels de la communauté éducative, ce que je comprends parfaitement.

En conséquence, au regard des éléments exposés précédemment, j'ai décidé avec mes équipes, de ne pas ré-ouvrir nos Écoles le 11 mai. Dans une crise telle que nous traversons, je me refuse à agir dans la confusion et la précipitation.

Ainsi nos Écoles ne seront pas ré-ouvertes avant le 18 mai et seulement si les conditions le permettent.

Dans l'hypothèse où ces conditions seraient réunies, les Écoles ne pourront ré-ouvrir que progressivement, d'abord en accueillant un nombre limités d'enfants, afin d'éprouver et d'évaluer les dispositifs qui seront mis en place.

C'est pourquoi, dès le lundi 11 mai, nous travaillerons au plus près du terrain, avec les équipes éducatives pour étudier, au cas par cas la possibilité d'ouvrir les Écoles dans le respect de protocoles sanitaires circonstanciés, opérationnels et validés par ces équipes.

Dans le même temps nous continuerons à accueillir les enfants des publics prioritaires, dans le respect de règles sanitaires strictes, comme depuis le début de l'épidémie.

Je n'ignore pas les difficultés rencontrées par de nombreux parents dans la période que nous traversons et au moment où le gouvernement « invite » à retourner au travail pour relancer l'économie du pays.

J'ai donc demandé à mes services d'étudier la possibilité d'élargir cet accueil, à partir du 18 mai, aux enfants des parents qui, soumis à des obligations professionnelles qui ne permettent pas de prendre en charge leurs enfants, ne peuvent trouver de solution alternatives et qui souhaitent les scolariser.

Mais d'ores et déjà, et une nouvelle fois en toute transparence, il est clair que le nombre de places disponibles ne pourra répondre dans un premier temps qu'à des demandes limitées.

Je sais pouvoir compter sur la solidarité et l'entraide des Villeneuvois(e)s et j'en appelle à la responsabilité de chacun pour, collectivement, surmonter ensemble ces difficultés.

Dans les prochains jours, je ne manquerai pas de vous tenir informé(e)s de l'évolution de la situation et des décisions prises en conséquence et je reste à l'écoute des remarques et propositions qui me parviendront.

Une fois encore, je tiens à vous assurer de notre totale mobilisation au service de nos concitoyen(ne)s et de leur santé, dans un esprit de solidarité et de responsabilité.

Gérard Caudron
Maire
Le 7 mai 2020, 8h